

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## **Conditions générales :**

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## **Pharmacie :**

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## **Biologie et Biologie :**

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## **Optique :**

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## **Education :**

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## **Optaire :**

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## **Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :**

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## **Adresses Mails utiles**

Reclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

## Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 3711 Société : RAM

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : HAMMOU ARDELLOUAHED

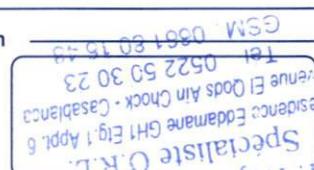
Date de naissance : 21.04.1951

Adresse : 5, Rue de L'HERAULT 7000

Tél. : 0661238470 Total des frais engagés : Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 21.7.2011

Nom et prénom du malade : Hammou A. B. LOUAI Age:

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Affection ore

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 27/09/2010

Signature de l'adhérent(e) :

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/07/20	6	1	25,00 dh	<i>(AS/ptis)</i>
			35,00 dh	<i>DR ALI BAGHDAD</i>

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE NADOR LAHLOU Abdellali 3, Rue l'Héroult AV. Nadir-Pole Casablanca. Tél: 0522 28 05 71</i>	21/07/20	65,00 dh

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412	21433552	MONTANTS DES SOINS
D	00000000	00000000		
00000000	00000000			
35533411	11433553			
(Création, remont, adjonction)	Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
	H	25533412	21433552	
D	00000000	00000000		
00000000	00000000			
35533411	11433553			
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE				

# Dr. Najib BAGHDADI

SPÉCIALISTE O.R.L

Chirurgie Maxillo Faciale  
Maladies du nez - Gorge - Oreille - Vertige  
Exploration de surdité  
Micro Chirurgie de l'Oreille  
Ancien Chef de Service Hôpital Med V  
Membre de la société Française d'ORL



## الدكتور بخداطي نجيب

اختصاصي في أمراض و جراحة الأذن  
الأذن والحنجرة، تشخيص الصمم  
الجراحة المجهورية للأذن،  
رئيس سابق لقسم الأذن، الأنف والحنجرة  
بمستشفى محمد الخامس  
عضو في الجامعة الفرنسية لأمراض  
الأذن، الأنف والحنجرة  
خبير محلف لدى المحاكم

Casablanca, le ..... 24/12 الدار البيضاء، في

Honneur Abdelouahed

68,00

Ably S 10 x 10 85



PHARMACIE NADOR  
LAHLOU Abdelali  
3, Rue l'Hérault Av. Nadir-Pole  
Casablanca. Tél: 0522 28 05 76

Dr. Najib BAGHDADI  
Spécialiste O.R.L.  
Residence Eddamane GH1 Etg. 1 Appt. 6 Avenue El Qods Aïn Chok - Casablanca  
Tél.: 0522.503.023 - GSM : 0661.801.648 - E-mail : baghdadi.56@hotmail.fr - ICE : 001634410000013

# Dr. Najib BAGHDADI

SPÉCIALISTE O.R.L



Chirurgie Maxillo Façiale

Maladies du nez - Gorge - Oreille - Vertige

Exploration de surdité

Micro Chirurgie de l'Oreille

Ancien Chef de Service Hôpital Med V

Membre de la société Française d'ORL

الدكتور بخداطي نجيب

اختصاصي في أمراض و جراحة الأنف

الأذن والحنجرة، تشخيص الصمم

الجراحة المجهرية للأذن.

رئيس سابق لقسم الأنف، الأنف والحنجرة

بمستشفى محمد الخامس

عضو في الجامعة الفرنسية لأمراض

الأذن، الأنف والحنجرة

خبير محلف لدى المحاكم

Casablanca, le .....

٢٨١٢٦٢

الدار البيضاء، في

Hammam Abdelloua hez

Rabta

Dates = ١٠٠ DA

Cash



**PHARMACIE NADOR**

LAHLOU ABDELALI

3 RUE DE L'HERAULT POLO CASA

CASABLANCA

Taxe Profes. N°: 33500003

N° R.C. : 366307

N° ID.F. : 20719901

Tel : 022280576

Fax

**MR HAMMOU ABDELOUAHED**

I.C.E. :

N° CNSS : 2068329

N° ICE 001837763000070

*Le : 27/07/2020*

**FACTURE N°: 5346/20**

Qté	Désignation	Prix	TVA	Montant
1	OTILYS HYGGENE DE L' OREILLE	65,00	20	65,00
<b>Total :</b>				<b>65,00</b>
<b>TVA 20%</b>				<b>10.83</b>

*Arrêtée la présente Facture à la Somme de :*

SOIXANTE CINQ DIRHAMS

**PHARMACIE NADOR**  
LAHLOU Abdelali  
3, Rue l'Hérault Av. Nadir-Pole  
Casablanca. Tél: 0522 28 05 76